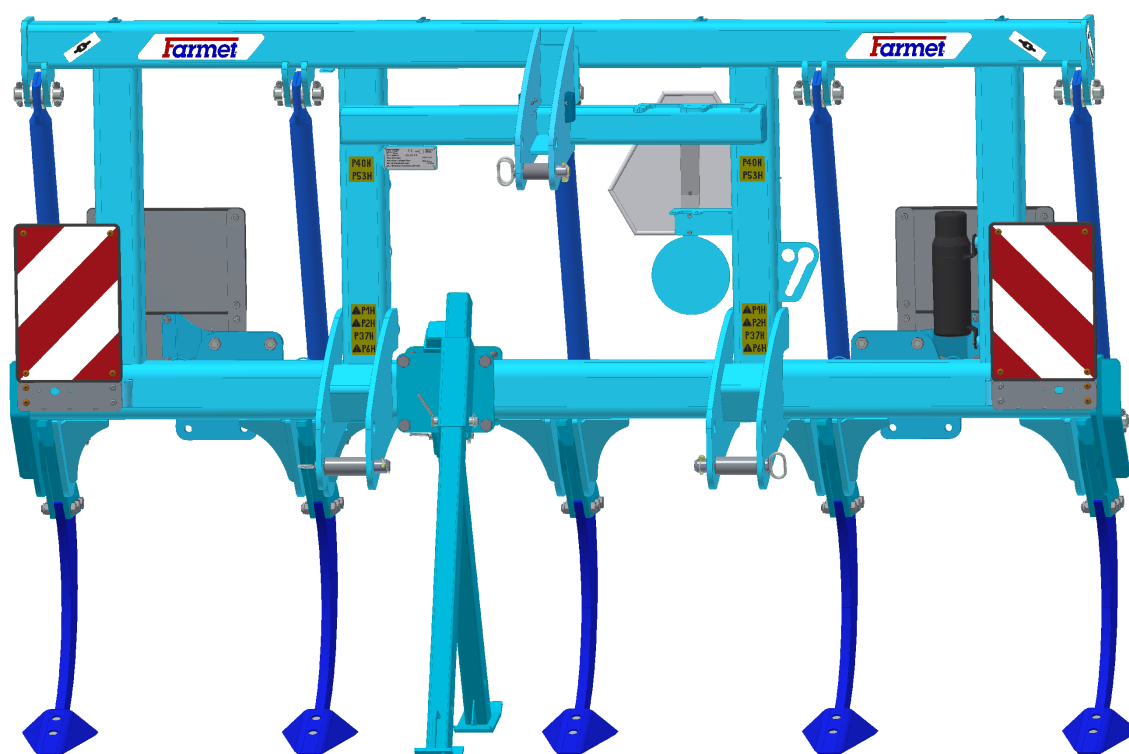


MODE D'EMPLOI

DECHAUMEUSES DE PROFONDEUR DG3N | DG5N | DG7N



Édition: 8

Valide à partir du: 01.08.2023

FARMET a.s.
Jiřínková 276
552 03 Česká Skalice, CZ

phone: +420 491 450 111
GSM: +420 774 715 738

Id. No.: 46504931
Tax Id. No.: CZ46504931

web: www.farmet.cz
e-mail: dzt@farmet.cz

l'introduction

Cher client,

vosre machine agricole achetée est Votre machine agricole achetée est un produit de qualité de l'entreprise Farmet a.s. Česká Skalice.

Vous pouvez profiter des bénéfices de votre machine et en particulier de ses avantages après la lecture minutieuse du mode d'emploi.

Le numéro de fabrication de la machine est gravé sur la plaque signalétique et inscrit dans le mode d'emploi (voir les spécifications de la machine). Ce numéro de fabrication doit être indiqué lors de chaque commande de pièces détachées pour une réparation éventuelle. La plaque signalétique est placée sur le cadre principal, sur le côté gauche du dispositif d'accrochage.

Utilisez uniquement des pièces détachées pour ces machines conformes au **Catalogue de pièces détachées** édité officiellement par le fabricant, la société Farmet a.s. Česká Skalice.

Possibilité d'utilisation de votre machine

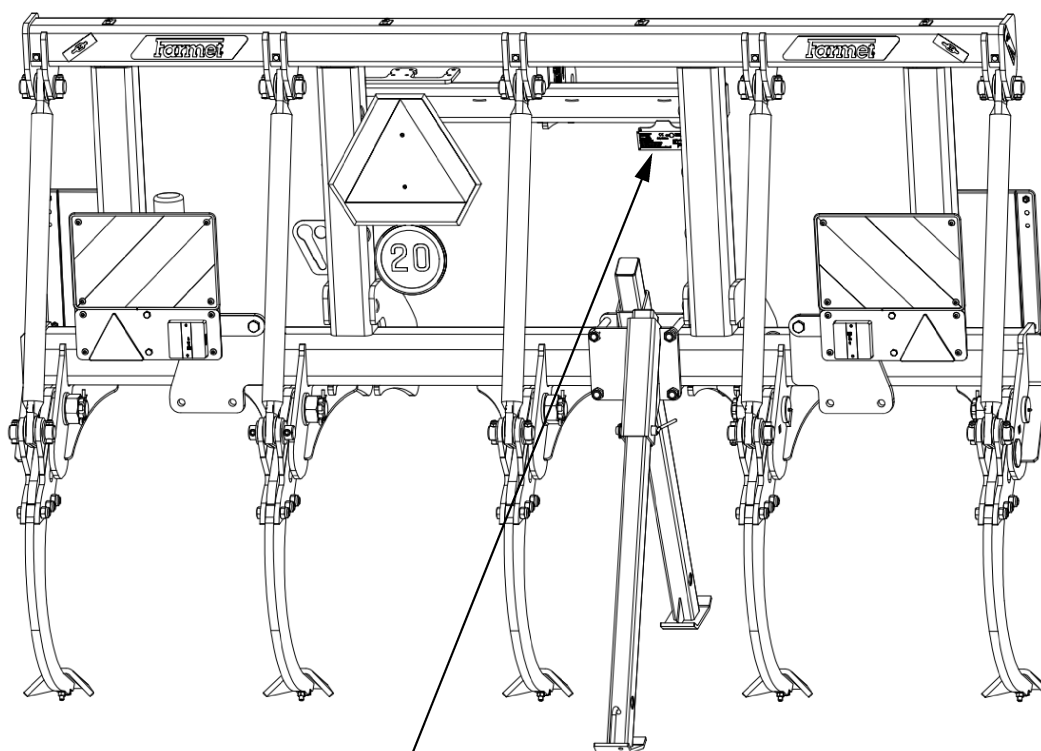
Hloubkový kypřič **DG 3 N, DG 5 N, DG 7 N** je určen pro kypření všech druhů půd až do hloubky zpracování 60 cm (23,6 in).

Caractéristique de votre machine :

Type de machine :

Numéro de fabrication de la machine :

Version spéciale ou accessoires :



Farmet	CE	OTK	Farmet a.s. Jihlava 276 Česká Skalice ČZSČ REPUBLIK
TYP / VARIANTA	DG / DG 3 N		
ČÍSLO SCHVÁLENÍ			
ROK VÝROBY / VÝROBNÍ ČÍSLO	YYYY-XXXX		
MAX. PŘÍPUSTNÁ HMOTNOST	880 kg		
MAX. PŘÍPUSTNÁ HMOTNOST NA NÁPRÁVĚ	- kg		

Farmet	CE	OTK	Farmet a.s. Jihlava 276 Česká Skalice ČZSČ REPUBLIK
TYP / VARIANTA	DG / DG 5 N		
ČÍSLO SCHVÁLENÍ			
ROK VÝROBY / VÝROBNÍ ČÍSLO	YYYY-XXXX		
MAX. PŘÍPUSTNÁ HMOTNOST	1170 kg		
MAX. PŘÍPUSTNÁ HMOTNOST NA NÁPRÁVĚ	- kg		

Farmet	CE	OTK	Farmet a.s. Jihlava 276 Česká Skalice ČZSČ REPUBLIK
TYP / VARIANTA	DG / DG 7 N		
ČÍSLO SCHVÁLENÍ			
ROK VÝROBY / VÝROBNÍ ČÍSLO	YYYY-XXXX		
MAX. PŘÍPUSTNÁ HMOTNOST	1920 kg		
MAX. PŘÍPUSTNÁ HMOTNOST NA NÁPRÁVĚ	- kg		

IMPORTANT
LIRE ATTENTIVEMENT AVANT UTILISATION
GARDER POUR UNE UTILISATION FUTURE

Sommaire

l'introduction.....	3
1 PARAMÈTRES LIMITES DE LA MACHINE	7
1.1 Paramètres techniques.....	8
1.2 Informations sur la sécurité.....	8
2 CONSIGNES GÉNÉRALES D'UTILISATION	9
3 TRANSPORT DE LA MACHINE PAR DES MOYENS DE TRANSPORT	11
4 MANIPULATION DE LA MACHINE À L'AIDE D'UN DISPOSITIF DE LEVAGE	12
5 ÉTIQUETTES RELATIVES À LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL.....	13
6 DESCRIPTION.....	17
6.1 Éléments de travail de la machine	18
6.2 Objectif de l'ameublissement profond du sol.....	19
7 MONTAGE DE LA MACHINE CHEZ LE CLIENT	20
8 MISE EN SERVICE	21
8.1 Acouplement au tracteur	22
8.2 Raccordement de l'hydraulique	24
8.3 Description du changement des socs	25
9 TRANSPORT DE LA MACHINE SUR LES VOIES DE COMMUNICATION	26
10 RÉGLAGE DE LA MACHINE	27
10.1 Réglage des organes de travail de la machine	27
10.2 Réglage de la profondeur de travail des socs	27
11 ENTRETIEN ET RÉPARATIONS DE LA MACHINE	28
11.1 Remplacement des paliers des rouleaux de travail	29
11.1.1 Utilisation du dispositif de démontage et de montage des paliers	30
11.1.2 Utilisation des plaques d'ecartement	34
12 RANGEMENT DE LA MACHINE	35
13 PLAN DE GRAISSAGE DE LA MACHINE	36
14 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT	37
15 LIQUIDATION DE LA MACHINE EN FIN DE VIE	38
16 SERVICES DE DÉPANNAGE ET CONDITIONS DE GARANTIE	39
16.1 Service de dépannage	39
16.2 Garantie	39

1 PARAMÈTRES LIMITES DE LA MACHINE

- La machine est destinée à l'ameublissement du sol jusqu'à une profondeur de 60 cm (23,6 in) lors du travail de la terre dans l'agriculture. Tout autre type d'utilisation dépassant le but fixé est interdit.
- La machine est manipulée par une seule personne – le conducteur du tracteur.
- Le tractoriste ne doit pas utiliser la machine dans d'autres buts, en particulier :
 - pour le transport des personnes et d'animaux sur la construction de la machine
 - pour le transport des charges sur la construction de la machine
 - pour l'attelage de la machine à d'autres dispositifs de traction que ceux indiqués dans le chapitre 8.1.

1.1 Paramètres techniques

PARAMÈTRES	DG 3 N	DG 5 N	DG 7 N
Largeur de travail	2,2 m (7,22 ft)	2,99 m (9,81 ft)	4,4 m (14,44 ft)
Largeur de transport	2,7 m (8,86 ft)	3 m (9,84 ft)	4,4 m (14,44 ft)
Hauteur de transport	1,98 m (6,5 ft)		
Longueur totale de la machine	1,33 m (4,36 ft)	1,38 m (4,53 ft)	
Profondeur de travail	50 – 60 cm (1,64 – 1,97 ft)		
Nombre de dents	3	5	7
Rendement	0,8 – 1 ha/h (1,98 – 2,47 ac/h)	1 – 1,4 ha/h (2,47 – 3,46 ac/h)	1,4 – 2 ha/h (3,46 – 4,94 ac/h)
Dispositif de traction	110 – 150 kW (147 – 201 HP)*	180 – 240 kW (241 – 321 HP)*	250 – 340 kW (335 – 455 HP)*
Vitesse de travail	3 – 5 km/h (1,86 – 3,1 mph)		
Vitesse de transport maximale	20 km/h (12,4 mph)		
Accessibilité en pente maximale	6 (°)		
Poids de la machine	670 kg (1 477 lb) / 880 kg (1 940 lb)	960 kg (2 116 lb) / 1170 kg (2 579 lb)	1710 kg (3 770 lb) / 1920 kg (4 233 lb)

* moyen de traction recommandé, la force de traction réelle peut varier considérablement en fonction de la profondeur de traitement, des conditions de terrain, de l'inclinaison du terrain, de l'usure des dispositifs de travail et de leur réglage

1.2 Informations sur la sécurité



Ce symbole d'avertissement signale une situation dangereuse immédiate pouvant engendrer la mort ou des blessures graves.



Ce symbole d'avertissement signale une situation dangereuse pouvant engendrer la mort ou des blessures graves.



Ce symbole d'avertissement signale une situation pouvant engendrer des blessures légères. Il signale également des actes dangereux en rapport avec une activité pouvant engendrer des blessures.

2 CONSIGNES GÉNÉRALES D'UTILISATION

- La machine est fabriquée en conformité avec le dernier état de la technique et les règles de sécurité approuvées. Néanmoins, l'utilisation de cette machine peut engendrer un risque de blessures pour l'utilisateur ou tierces personnes ou un risque d'endommagement de la machine ou d'apparition d'autres dommages matériels.
- Utilisez la machine uniquement lorsqu'elle est en parfait état technique, en conformité avec sa destination, en prenant en considération les risques et en respectant les consignes de sécurité figurant dans ce mode d'emploi !
Le fabricant décline toute responsabilité pour les dommages provoqués par l'utilisation de la machine en contradiction avec les paramètres limites de la machine (page) et avec les consignes d'utilisation de la machine. L'utilisateur est le seul responsable
Supprimez immédiatement surtout les défauts pouvant influencer négativement la sécurité !
- La machine peut être manipulée par une personne désignée par l'exploitant selon les conditions suivantes :
 - elle doit être titulaire d'un permis de conduire valide de la catégorie correspondante,
 - elle doit avoir pris connaissance des règles de sécurité relatives au travail avec la machine et doit maîtriser la manipulation de la machine,
 - la manipulation est interdite aux adolescent(e)s,
 - elle doit connaître la signification des symboles de sécurité placés sur la machine. Leur respect est important pour un fonctionnement sûr et fiable de la machine
- L'entretien et les réparations de la machine doivent être effectués uniquement par une personne:
 - désignée par l'exploitant,
 - formée dans le domaine mécanique et connaissant les réparations des dispositifs mécaniques similaires,
 - ayant pris connaissance de façon justifiable des règles de sécurité relatives au travail avec la machine,
 - possédant lors de la réparation de la machine attelée au tracteur le permis de conduire de la catégorie correspondante.
- Le conducteur doit assurer la sécurité d'autres personnes lors du travail avec la machine et lors du transport.
- Lors du travail de la machine dans le champ ou lors du transport, l'utilisateur doit commander la machine de la cabine du tracteur.
-  Le conducteur peut monter sur la construction de la machine uniquement lorsque la machine est au repos et après le blocage de la machine contre le mouvement et ce uniquement pour des raisons suivantes:
 - le réglage des parties de travail de la machine,
 - les réparations et l'entretien de la machine,
-  Lorsque vous montez sur la machine, ne montez pas sur les rouleaux, disques ou sur d'autres pièces rotatives. Elles peuvent tourner et vous pouvez vous provoquer des blessures graves consécutives à la chute.
-  Toutes modifications ou ajustements sur la machine peuvent être réalisés uniquement avec l'accord écrit du fabricant. Le fabricant décline toute responsabilité en cas de dommages engendrés par le non respect de cette consigne. La machine doit toujours être équipée d'accessoires, de dispositifs et d'équipements prescrits, y compris de symboles de sécurité. Tous les symboles d'avertissement et de sécurité doivent être maintenus en état lisible et à leurs places. En cas d'endommagement ou de perte, il est nécessaire de les remplacer immédiatement.

- Le conducteur doit pouvoir disposer à tout moment lors du travail du Mode d'emploi avec les exigences en matière de sécurité au travail.



- Le conducteur ne doit pas consommer lors de l'utilisation de la machine de l'alcool, des médicaments, des produits stupéfiants et hallucinogènes qui réduisent la concentration et les capacités de coordination. Si le conducteur doit prendre des médicaments prescrits par le médecin ou s'il consomme des médicaments en vente libre, il doit être informé par le médecin sur sa capacité de manipuler la machine de façon responsable et sûre dans ces conditions.

ACCESSOIRES DE PROTECTION:

Pour la manipulation et l'entretien de la machine, utilisez:

- d'une tenue adhérente
- de lunettes et de gants de protection pour vous protéger de la poussière et des parties tranchantes de la machine



3 TRANSPORT DE LA MACHINE PAR DES MOYENS DE TRANSPORT

- La capacité de charge du moyen de transport destiné au transport de la machine doit être au minimum égale au poids de la machine transportée. Le poids total de la machine figure sur la plaque signalétique.
- Les dimensions de la machine transportée ainsi que du moyen de transport doivent répondre aux règles en vigueur relatives au transport sur des voies de communication (ordonnances, lois).
-  • La machine transportée doit être fixée au moyen de transport toujours de façon à éviter la libération spontanée.
- Le transporteur est responsable des dommages provoqués par la libération d'une machine mal ou insuffisamment fixée au moyen de transport.

4 MANIPULATION DE LA MACHINE À L'AIDE D'UN DISPOSITIF DE LEVAGE



- La capacité de charge du dispositif de levage et des moyens de fixation destinés à la manipulation de la machine doit être au minimum égale au poids de la machine manipulée.
- La fixation de la machine pour manipulation doit être réalisée uniquement dans les endroits prévus à cet effet et marqués par des étiquettes autocollantes représentant une „chaîne“ .
- Après la fixation (l'accrochage) dans les endroits prévus à cet effet, il est interdit de demeurer dans l'espace de la portée de la machine manipulée.

5 ÉTIQUETTES RELATIVES À LA SÉCURITÉ AU TRAVAIL

Les étiquettes d'avertissement de sécurité servent à protéger le personnel

En règle générale :

- Respectez strictement les plaques de sécurité.
- Toutes les consignes de sécurité sont valables également pour les autres utilisateurs.
- En cas d'endommagement ou de détérioration de „L'ÉTIQUETTE DE SÉCURITÉ“ indiquée ci-dessus, placée sur la machine, le personnel est obligé de remplacer cette étiquette par une étiquette neuve.
- L'emplacement, l'aspect et la signification précise des étiquettes relatives à la sécurité au travail figurent dans les tableaux suivants et sur l'image (fig.1).

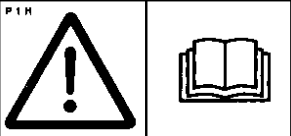
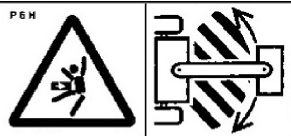
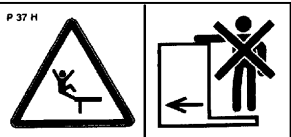
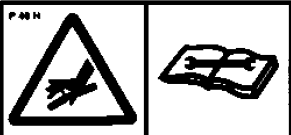
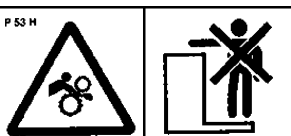
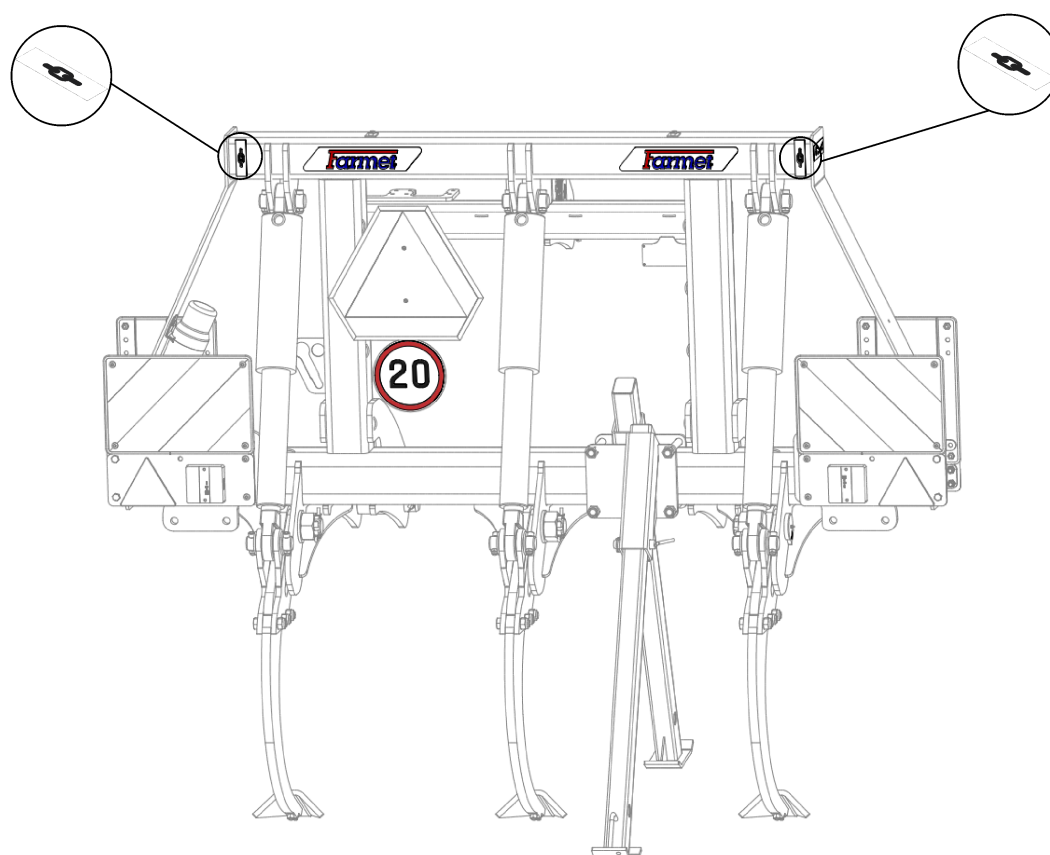
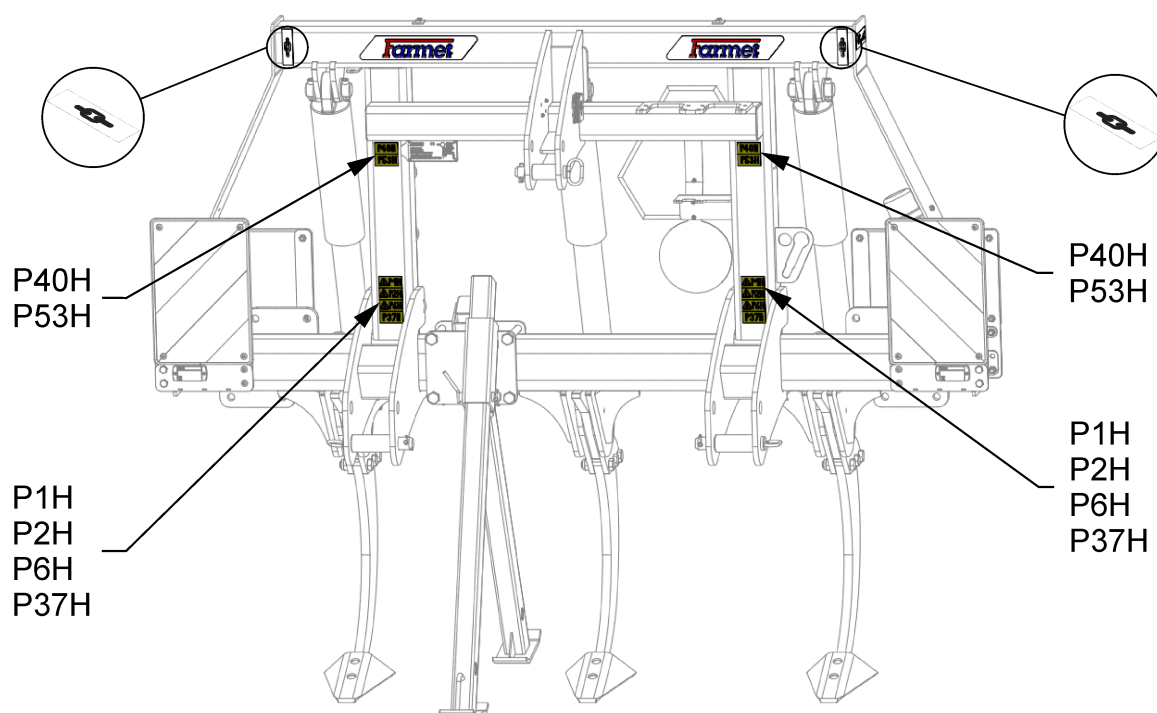
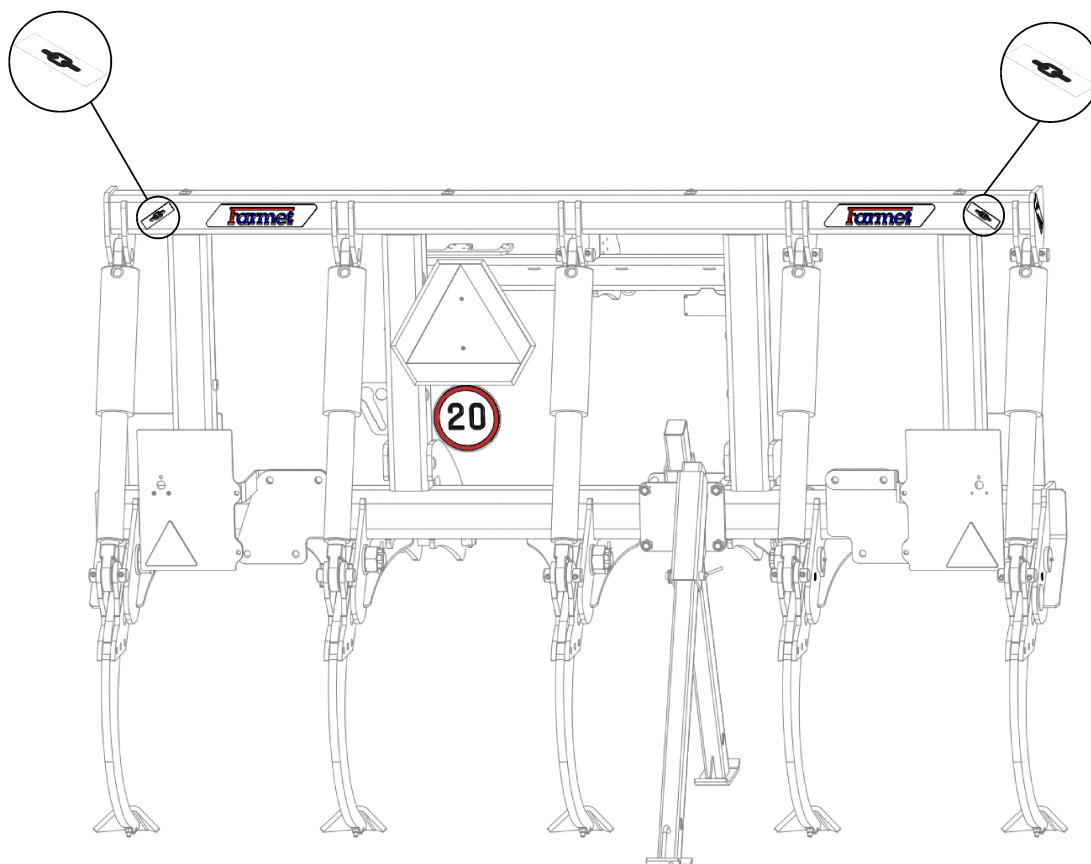
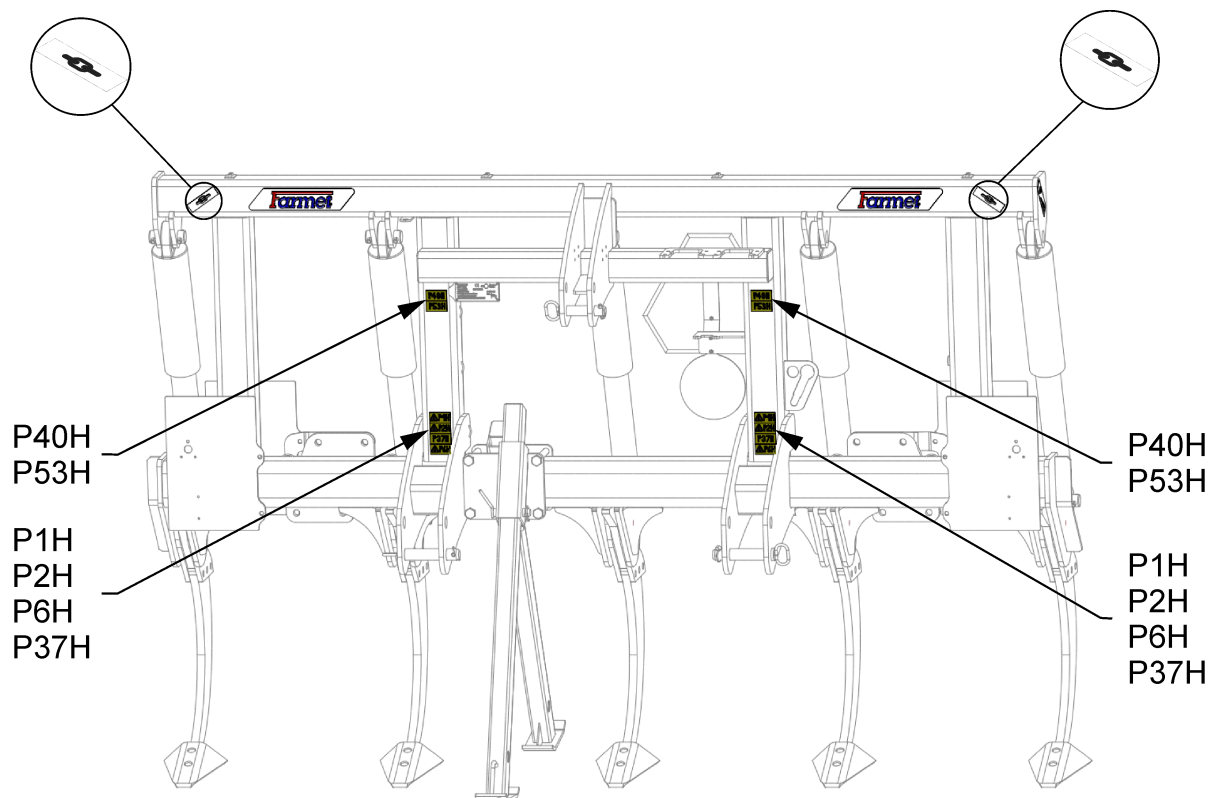
ÉTIQUETTES DE SÉCURITÉ D'AVERTISSEMENT	TEXTE RELATIF À L'ÉTIQUETTE	EMPLACEMENT SUR LA MACHINE
	Avant de manipuler la machine, lisez attentivement le mode d'emploi. Respecte lors de l'utilisation les instructions et les règles de sécurité relatives au fonctionnement de la machine.	P 1 H
	Lors du branchement ou du débranchement, ne te place pas entre le tracteur et la machine. Ne t'engage pas non plus dans cet espace si le tracteur et la machine ne sont pas au repos et le moteur arrêté.	P 2 H
	Tenez-vous hors de portée de l'ensemble tracteur - machine agricole lorsque le tracteur est en marche.	P 6 H
	Le déplacement et le transport sur la construction de la machine sont strictement interdits.	P 37 H
	Il est interdit de démonter des pièces du système hydraulique si ce dernier est encore sous pression.	P 40 H
	Ne t'approche pas des pièces de la machine en rotation, tant que celles-ci ne sont pas au repos, c'est-à-dire, tant qu'elles tournent.	P 53 H

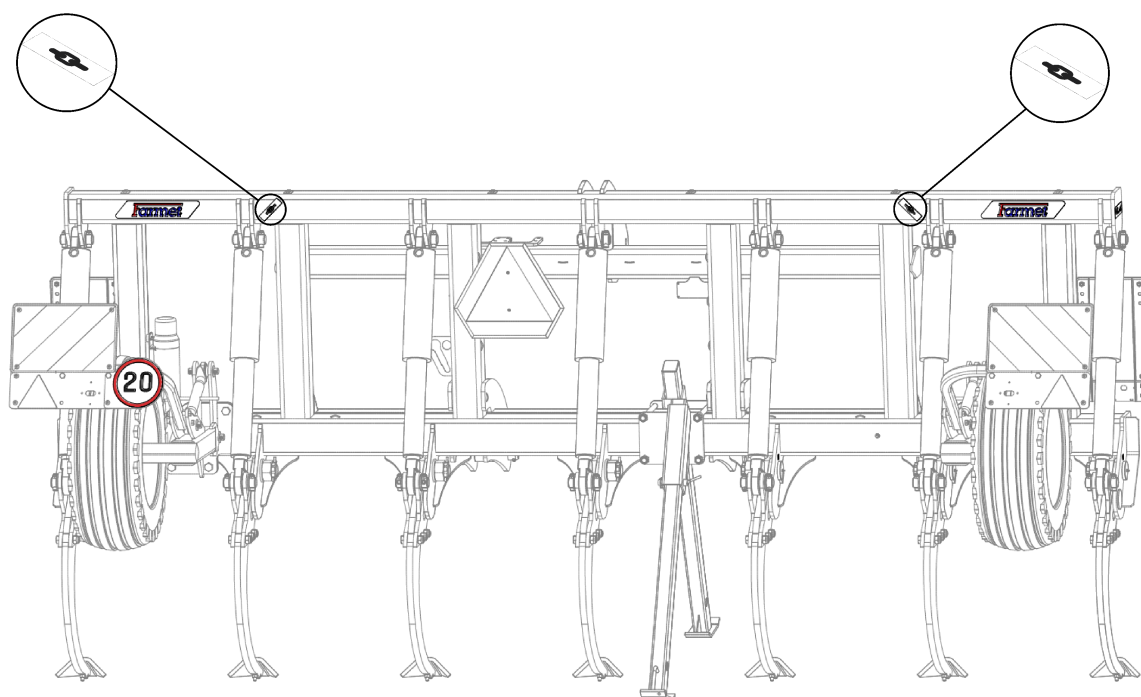
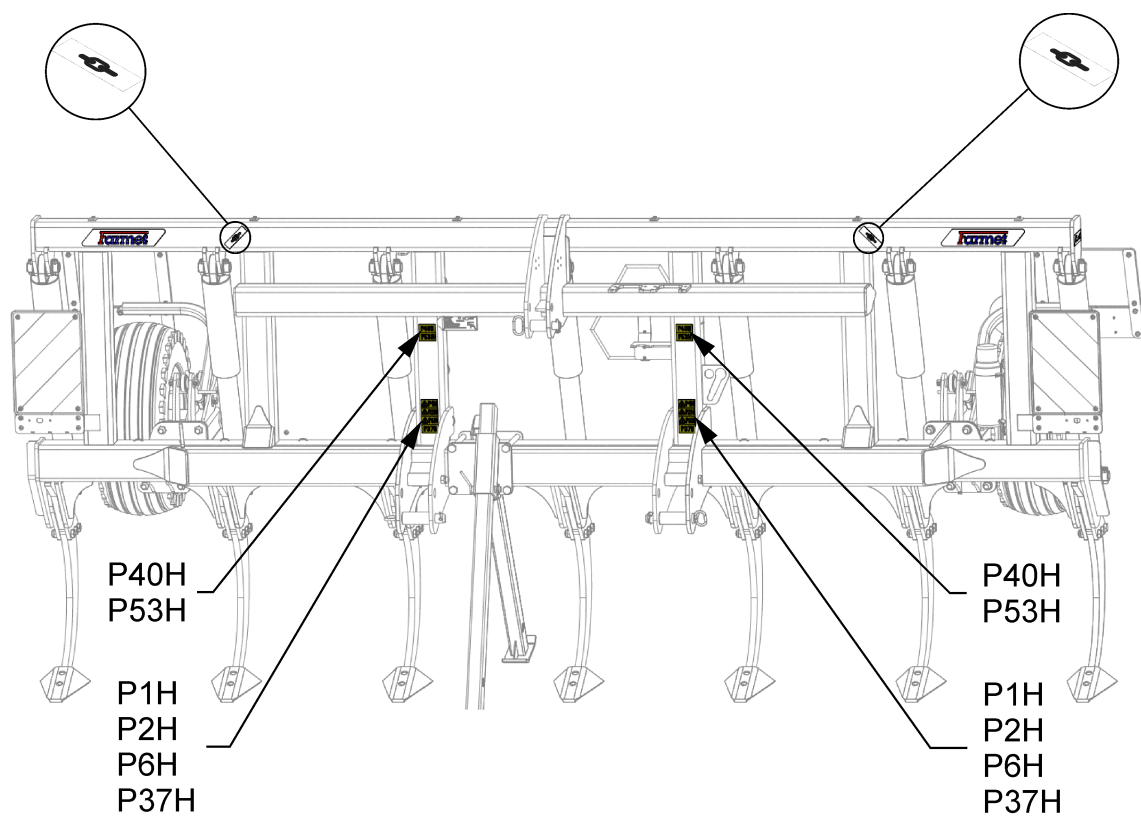
Fig. 1 - Emplacement des plaques de sécurité sur le machine
DG 3 N



DG 5 N



DG 7 N



6 DESCRIPTION

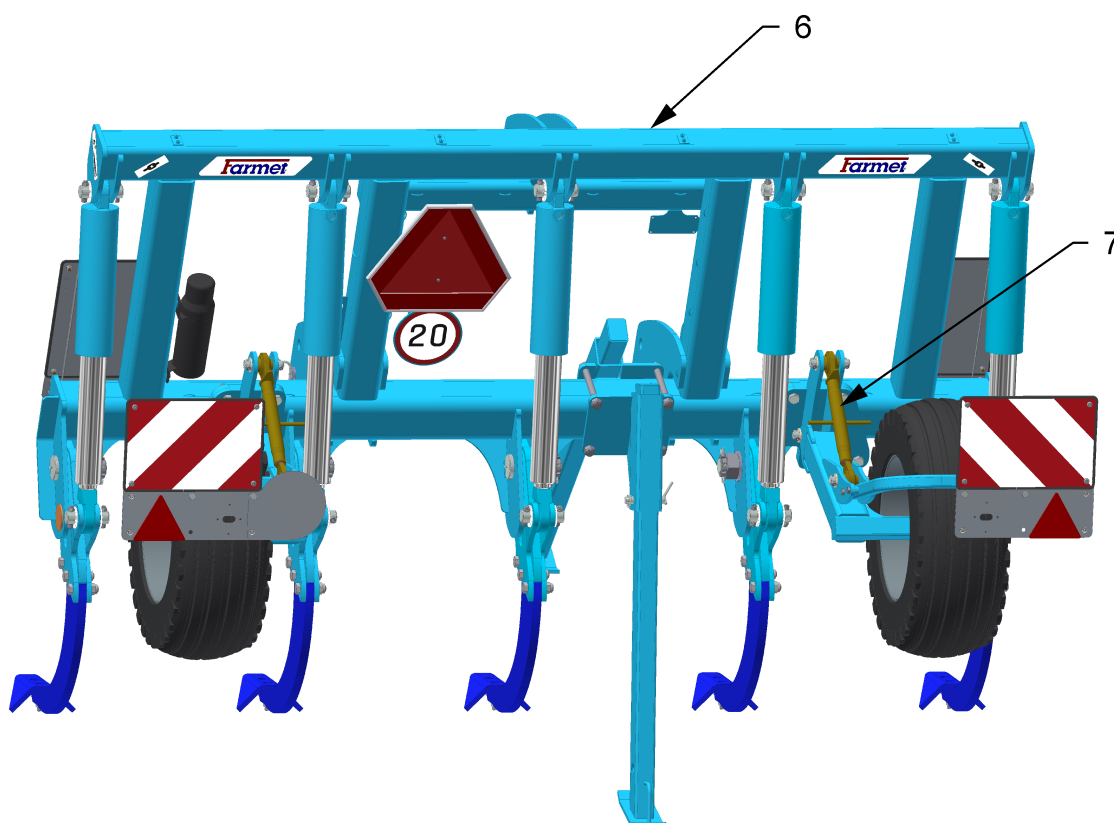
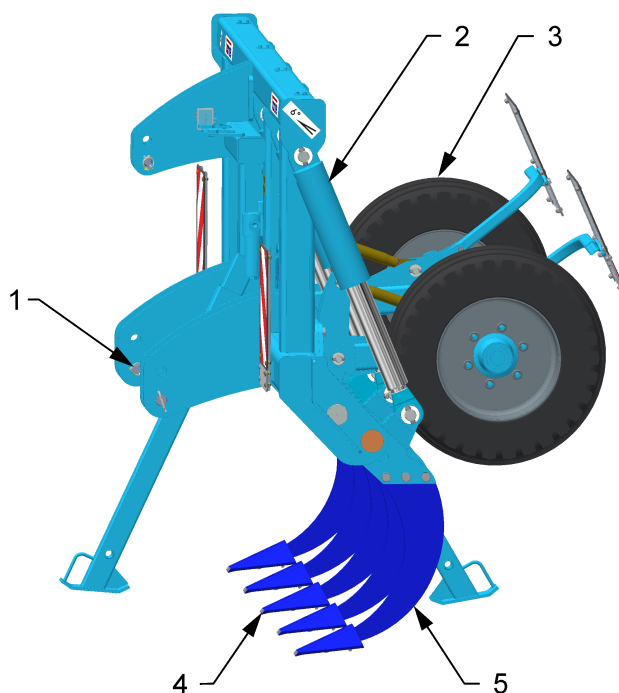
Déchaumeuses de profondeur **DG 3N, DG 5 N, DG 7 N** est conçu comme une machine portée.

Il est équipé d'un attelage à trois points TBZ 3. Le décompacteur est composé d'un châssis sur lequel sont répartis sur une rangée des étauçons cintrés avec des socs delta. Chaque étauçon est protégé indépendamment sur l'axe par un rouleau hydraulique (ou par un tube et une vis de cisaillement). En cas de montée sur un obstacle, le dispositif de protection permet une déviation complète de l'étauçon avec le soc au-dessus du terrain et le retour automatique à la position de travail d'origine (ou par le changement de la vis de cisaillement pour la sortie de la machine au-dessus du terrain) lorsque l'obstacle passe. Le dispositif de protection hydraulique est branché au circuit extérieur de l'hydraulique du tracteur. Le réglage de la profondeur de travail s'effectue en positionnant les bras de l'hydraulique du tracteur ou la machine est équipée à la demande des roues de copiage (fig.2).

6.1 Éléments de travail de la machine

Fig. 2 - Éléments de travail de la machine

1. Attelage trois points
2. Protection des étançons
3. Vis de réglage des roues de copiage
4. Socs
5. Étançon cintré
6. Cadre
7. Vis de réglage des roues de copiage



6.2 Objectif de l'ameublissement profond du sol

- L'ameublissement profond du sol représente une intervention d'agro-amélioration, dont le but est d'altérer mécaniquement la couche compactée du sol. Les décompacteurs peuvent être utilisés dans les systèmes de travail de protection du sol, lorsqu'il est nécessaire d'ameublir le sol plus en profondeur en altérant au minimum la surface du sol. Cette fonction d'ameublissement peut être appliquée notamment en cas de sol profond dans des zones plus sèches avec risque d'érosion ventueuse du sol.

L'ameublissement profond peut être utilisé à d'autres fins :

- pour augmenter les capacités d'accumulation d'eau du sol
- pour évacuer les eaux superficielles vers les parties plus profondes du profil du sol

L'ameublissement des couches compactées dans la sous-couche arable permet d'améliorer les conditions pour la pénétration des racines des cultures plus en profondeur, ce qui a un impact positif sur le rendement des cultures.

CONDITIONS POUR UN AMEUBLISSEMENT PROFOND EFFICACE

- La condition de base pour que l'ameublissement en profondeur d'environ 0.6 m soit efficace, est l'humidité adéquate du sol dans la profondeur d'ameublissement. Lors de l'intervention, le sol doit être friable même en sous-sol. Il est indispensable que le sol soit en dessous de la limite de plasticité, il ne doit pas subir de déformation plastique lors de l'intervention. Un ameublissement d'un sol dont l'humidité est trop élevée peut conduire à un compactage indésirable du sol et un gaspillage de l'énergie. Un sol trop sec engendre une augmentation considérable de la résistance de travail des décompacteurs. Pour connaître l'état adéquat du sol, il est possible d'utiliser une tige de sondage. Lors de la pression sur un échantillon prélevé, la terre devrait se décomposer en petites mottes.

7 MONTAGE DE LA MACHINE CHEZ LE CLIENT

- L'exploitant doit réaliser le montage selon les instructions du fabricant, de préférence en collaboration avec un technicien spécialisé désigné par le fabricant.
-  • L'exploitant doit assurer à la fin du montage un essai de fonctionnement de toutes les parties montées.
- L'exploitant doit veiller à ce que la manipulation de la machine à l'aide d'un dispositif de levage lors du montage soit en conformité avec le chapitre „4“.

8 MISE EN SERVICE



- Avant de réceptionner la machine, testez et contrôlez si elle n'a pas subi de dommages lors du transport et vérifiez la présence de toutes les pièces figurant dans le bon de livraison.
- Avant de mettre la machine en marche, lisez attentivement ce mode d'emploi, en particulier les chapitres 1– 5. Avant la première utilisation de la machine, familiarisez-vous avec ses éléments de commande et avec son fonctionnement en général.
- Lors du travail avec la machine, respectez non seulement les consignes figurant dans ce mode d'emploi, mais également les règles générales relatives à la sécurité au travail, à la protection de la santé, à la sécurité de transport, à la sécurité incendie et à la protection de l'environnement en vigueur.
- Avant toute utilisation (mise en marche), le conducteur doit contrôler la machine du point de vue d'intégralité, de sécurité au travail, d'hygiène au travail, de sécurité incendie, de sécurité de transport et de protection de l'environnement. La machine présentant des signes d'endommagement ne doit pas être mise en service
- L'attelage de la machine au tracteur doit être réalisé sur une surface droite et consolidée.
- Lors du travail en pente, respectez l'accessibilité de pente minimale autorisée de tout le train **TRACTEUR – MACHINE**.
- Avant de démarrer le moteur du tracteur, contrôlez l'absence de personnes ou d'animaux dans l'espace de travail de l'ensemble et mettez en marche le signal sonore d'avertissement.
- Le conducteur répond de la sécurité et de tous les dommages provoqués par le fonctionnement du tracteur et de la machine attelée.
- Le conducteur doit respecter lors du travail les règles techniques et de sécurité de la machine fixées par le fabricant.
- Pour effectuer un demi-tour à la tournière, le tractoriste doit lever la machine, c'est-à-dire, les organes de travail ne sont pas dans le sol.
- Le conducteur est obligé de respecter lors du travail les profondeurs de travail et les vitesses prescrites, indiquées dans le mode d'emploi dans les Mode d'emploi du chapitre 1.1.
- Avant de quitter la cabine de tracteur, le conducteur est obligé de descendre la machine et de bloquer l'ensemble contre le déplacement.

8.1 Acouplement au tracteur

- La machine peut être attelée uniquement à un tracteur dont le poids à vide est identique ou supérieur au poids total de la machine attelée.
- Le conducteur doit respecter toutes les règles générales en vigueur relatives à la sécurité au travail, à la protection de la santé, à la sécurité incendie et à la protection de l'environnement.
- Le conducteur peut atteler la machine seulement à un tracteur équipé d'un crochet d'attelage arrière à trois points et d'un système hydraulique fonctionnel, non endommagé.
- La machine est attelée à l'attelage à trois points TBZ 3.
- Avant de l'atteler au tracteur, en particulier en cas de tracteurs sans attelage rapide, l'opérateur doit bloquer la machine contre tout mouvement. Lorsqu'il s'agit de tracteur sans attelage rapide, l'opérateur doit faire appel à une personne formée pour atteler la machine au tracteur. Lorsque le tracteur est en mouvement, cette personne ne doit pas se trouver dans la zone d'attelage. Cette personne peut entrer dans la zone d'attelage arrière du tracteur uniquement lorsque le tracteur est protégé contre tout déplacement. L'opérateur du tracteur équipé d'un attelage rapide peut réaliser l'attelage seul depuis le siège conducteur du tracteur.
- Tableau des exigences à l'égard du moyen de traction pour le travail avec la machine:

Exigence à l'égard de la puissance du moteur du tracteur pour la machine DG 3 N			110 – 150 kW (147 – 201 HP)
Exigence à l'égard de la puissance du moteur du tracteur pour la machine DG 5 N			180 – 240 kW (241 – 322 HP)
Exigence à l'égard de la puissance du moteur du tracteur pour la machine DG 7 N			250 – 340 kW (335 – 456 HP)
Exigence à l'égard du crochet d'attelage à trois points (TBZ) du tracteur	Écartement des articulations d'attelage inférieures (mesuré sur les axes des articulations)	TBZ 3	1010 +/- 1,5 mm (870 +/- 1,5 mm)
	Ø du trou des articulations d'attelage inférieures pour les goupilles d'attelage de la machine	TBZ 3	37,4 - 37,75 mm (28,7 – 29,03 mm)
	Ø du trou de l'articulation d'attelage supérieure pour la goupille d'attelage de la machine	TBZ 3	32,0 – 32,25 mm (25,7 – 25,91 mm)

- la machine attelée au tracteur change la répartition du poids sur les différents essieux du tracteur, ce qui engendre l'allègement de l'essieu et rend la manœuvrabilité plus difficile. Les propriétés de freinage sont également impactées.
- pour un attelage sûr, il est nécessaire de respecter la capacité de charge des essieux, des pneus et de l'attelage du tracteur. Il est nécessaire de respecter la catégorie adéquate de l'attelage de l'outil et de l'attelage à trois points du tracteur. Pour rajouter la charge, utilisez uniquement les poids fixés par le fabricant du tracteur.



Lors de l'attelage, aucune personne ne doit demeurer dans l'espace entre le tracteur et la machine.

SPÉCIFICATIONS DE L'HUILE HYDRAULIQUE

De l'usine, le circuit hydraulique de la machine est rempli de l'huile:

Niveau de puissance: API GL 5; SAE 10W-30; SAE 80

Spécifications des fabricants:

ALLISON C4; CATERPILLAR TO-4; VOLVO VCE WB 101; 97303 JONH DEERE 20C/20D ZF TE-ML 03E/05F/06E/06F/06K/17E/21F

PARKER DENISON HF-0/HF-1/HF-2 New HOLLAND NH 420A/410B MASSEY FERGUSON M1135/M1141/M1143/ M1145

KUBOTA UDT Fluid CASE IH MS-1204/MS-1206/ MS-1207/MS-1209 FORD M2C134D M2C86B/C CNH MAT 3525/ MAT3526

SPERRY VICKERS/EATON M2950S,I-280-S SAUER SUNDSTRAND(DANFOSS) Hydro Static Trans fluid; CASE CNH MAT 3540(CVT), Claas(CVT), AGCO CVT; ML200, Valtra G2-10(XT-60+)

8.2 Raccordement de l'hydraulique

- La machine peut être attelée uniquement à des tracteurs équipés d'au minimum un circuit hydraulique avec une pression d'huile constante à la sortie (la manette de commande du circuit est bloquée en position de travail).
- La pression minimale dans le circuit hydraulique doit s'élever à 120 bar. Le tracteur doit également être équipé d'une sortie pour une évacuation libre directement dans le réservoir (cette sortie ne doit pas être branchée par un distributeur).



Il est interdit de démonter les parties du système hydraulique de la machine qui sont sous pression. L'huile hydraulique sous haute pression qui pénètre sous la peau provoque de graves blessures. En cas d'accident, contactez immédiatement un médecin.

PROCEDE DE BRANCHEMENT

- Le tuyau muni d'un pare-poussière (de pression) rouge doit être branché à la sortie de pression, le tuyau équipé d'un pare-poussière vert (d'évacuation) doit être branché à la sortie d'évacuation du circuit et le tuyau équipé d'un pare-poussière jaune (trop-plein) à la sortie de trop plein du circuit du tracteur.

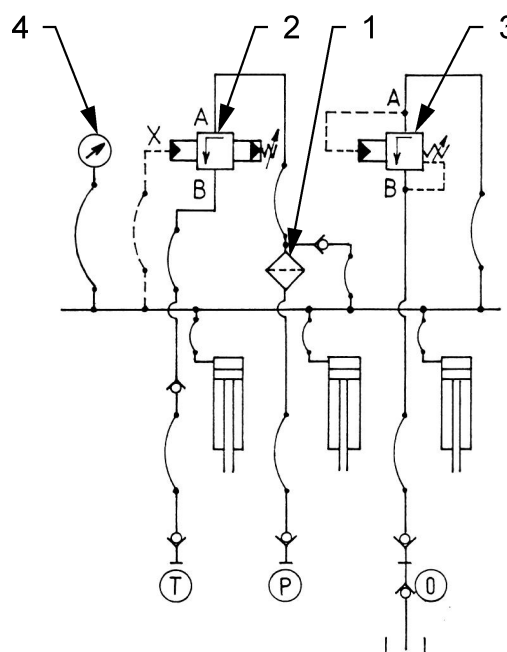


En cas de branchement incorrect, la machine ne fonctionne pas, ce qui engendre un risque élevé d'endommagement, par conséquent, portez une attention particulière à l'attelage !!!

FONCTION DE PROTECTION HYDRAULIQUE DE LA MACHINE

- L'huile de pression est amenée dans le système par un tuyau de pression **P**, à travers un filtre de pression **1**, directement sur les pistons des différents rouleaux hydrauliques. Lorsque la pression réglée du circuit est atteinte, la soupape de décharge (supplémentaire) **2** débranche l'huile de pression et l'évacue par le tuyau d'évacuation **T** vers le réservoir du tracteur. Lors du franchissement d'un obstacle, l'étaçon cintré pousse l'huile du rouleau hydraulique, la pression dans le système augmente et la soupape de trop-plein (de sécurité) **3** fait passer l'excès d'huile par le tuyau de trop plein **O** vers le réservoir du tracteur. Après le franchissement de l'obstacle, la pression baisse, la soupape de décharge équilibre automatiquement la chute de pression et le rouleau hydraulique remet l'étaçon dans la position de travail. L'état de la pression dans le système est indiqué sur le manomètre de contrôle **4**. La pression maximale autorisée dans le système est de 140 bar (fig.3).

Fig. 3 - Protection de la machine hydraulique



- P – Tuyau de pression
 T – Tuyau d'évacuation
 O – Tuyau de trop-plein
 1 – Filtre de pression
 2 – Soupape de décharge (supplémentaire)
 3 – Soupape de trop-plein
 4 – Manomètre de contrôle

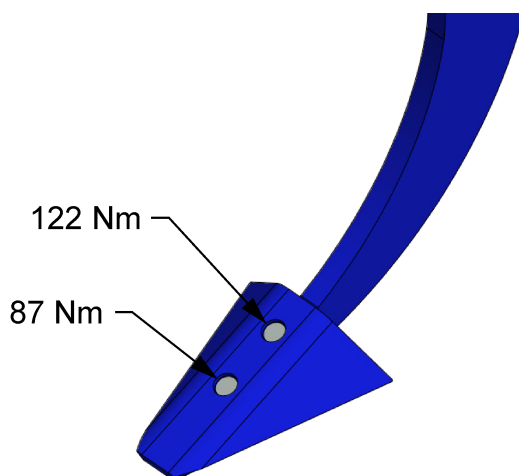
PROCÉDE DE REGLAGE DE LA PROTECTION HYDRAULIQUE DE LA MACHINE

- Le système hydraulique est réglé d'usine. Si un nouveau réglage est nécessaire (après une réparation ou le nettoyage), procédez comme suit :
 1. Branchez le tuyau de raccordement de la soupape de décharge pos. **2** aux raccords rapides du tracteur sur le même circuit du distributeur (**P** – de pression, **T** – de retour).
 2. Branchez le tuyau de la soupape de trop-plein pos. **3** à l'évacuation libre – directement dans le réservoir du tracteur (**0** – ne pas brancher par le distributeur !).
 3. Serrez complètement la vis de réglage de la soupape de décharge pos. **2** en tournant dans le sens des aiguilles d'une montre.
 4. Lâchez la pression dans le circuit de la machine par le tuyau **P** (pression d'huile min.160 et max.200 bar, débit 40-60 L), bloquez le levier du distributeur en position « marche » pour l'amenée continue d'huile de pression.
 5. Réglez la soupape de trop-plein pos. **3** à la pression de 140-150 bar en tournant la vis de réglage de la soupape. Surveillez la pression sur le manomètre pos. **4** (la pression augmente en tournant dans le sens des aiguilles d'une montre et baisse en tournant dans le sens inverse).
 6. Desserrez progressivement la vis de réglage de la soupape de décharge pos. **2**, réglez la pression à 120-125 bar. Surveillez la pression sur le manomètre pos. **4** (la pression augmente en tournant dans le sens des aiguilles d'une montre et baisse en tournant dans le sens inverse).
 7. Bloquez les vis de réglage des soupapes en serrant les contre-écrous pour les protéger contre le desserrage accidentel.
 8. La machine est réglée.

8.3 Description du changement des socs

- L'opérateur ou le réparateur doit réaliser le remplacement des socs uniquement sur une surface solide et plane.
- L'opérateur ou le réparateur doit veiller lors du remplacement des socs à ce que la machine soit attelée au tracteur conformément au chapitre **8.1.**. Pendant le remplacement des socs, le moteur du tracteur doit être coupé et l'opérateur ou le réparateur doit empêcher l'accès libre dans le tracteur aux personnes non autorisées.
- L'opérateur ou le réparateur doit protéger la machine contre la chute en cas de baisse subite de la pression dans le circuit hydraulique du tracteur à l'aide d'un support mécanique.
- Lors du changement du soc, respectez les couples de serrage conformément à la fig. 4.

Fig. 4 - Couples de serrage des vis



9 TRANSPORT DE LA MACHINE SUR LES VOIES DE COMMUNICATION



- Attalez la machine au tracteur à l'aide de l'attelage à trois points.
- La machine doit être équipée d'écrans amovibles avec marquage des contours, d'éclairage fonctionnel et de plaque arrière avec symbole pour véhicules lents (selon EHK n° 69).
- L'éclairage doit fonctionner lors du déplacement sur les voies de communication.
- Le tracteur doit être équipé d'un dispositif lumineux particulier de couleur orange qui doit fonctionner lors du déplacement sur les voies de communication.
- La vitesse maximale de transport sur les voies de communication s'élève à **20 km/hod.**
- La machine doit être transportée sur la route conformément au chapitre 3.
- Compte tenu des dimensions de transport de la machine, le conducteur est obligé d'être particulièrement prudent lors du déplacement sur les voies de communication.
- Pour des raisons de modification de la charge des essieux, le conducteur doit respecter après l'attelage de la machine au tracteur les règles en vigueur relatives au déplacement sur les voies de communication (lois, ordonnances). Les propriétés de roulement de l'ensemble changent également en fonction du caractère du terrain, par conséquent, adaptez votre façon de rouler à ces conditions.
- L'opérateur est tenu de suivre les panneaux de signalisation et de se conformer à la réglementation en vigueur pour l'exploitation de routes en incrustation pendant le transport sur route.
- Lorsqu'il recule avec la machine, le conducteur est obligé d'assurer une vue suffisante de son poste de conducteur dans le tracteur. En cas de vue insuffisante, le conducteur doit faire appel à une personne apte et formée).
- Les bras inférieurs de l'attelage à trois points du tracteur doivent être bloqués contre toute descente indésirable des bras.
- Bloquez les tiges inférieures de l'attelage à trois points de façon à ce que la déviation latérale de l'outil soit minimale.



Défense de fonctionnement en cas de manque de visibilité!

10 RÉGLAGE DE LA MACHINE

10.1 Réglage des organes de travail de la machine



- L'opérateur doit procéder au réglage des organes de travail uniquement lorsque la machine est au repos, c'est-à-dire, lorsqu'elle ne fonctionne pas et est protégée contre tout mouvement.
- Pour des raisons d'un travail uniforme du sol, l'opérateur peut procéder au réglage des organes de travail uniquement sur une surface droite et renforcée.
- Le décompacteur est branché à l'attelage à trois points de façon ordinaire. Les bras inférieurs de l'hydraulique doivent être à la même hauteur du sol. La profondeur de travail des socs est de 50 – 60 cm détail X (fig. 5).

10.2 Réglage de la profondeur de travail des socs

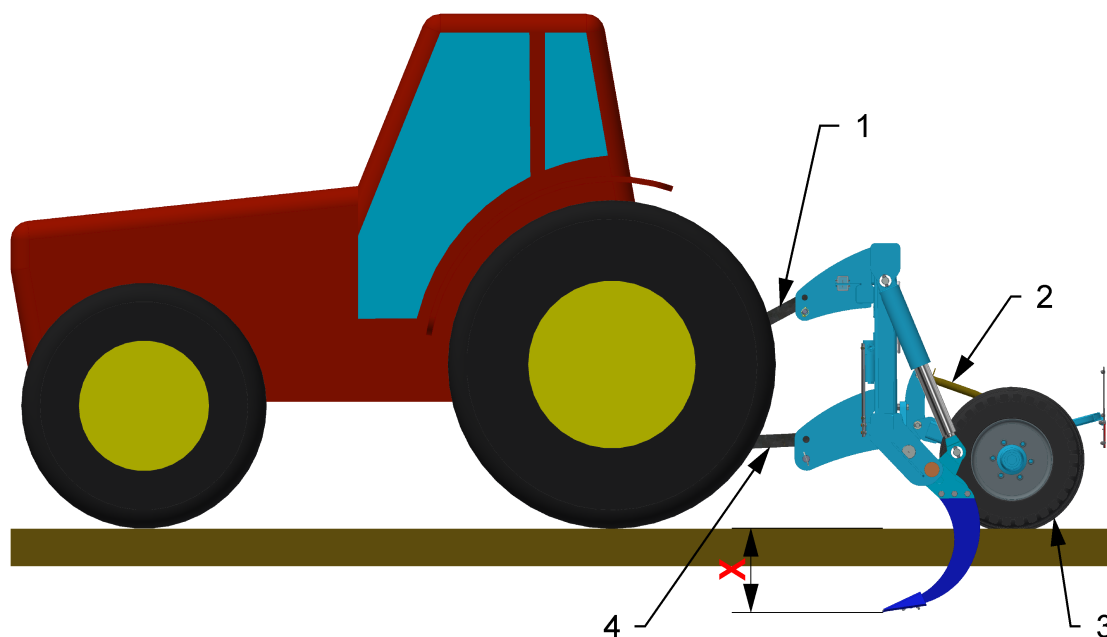
TRACTEUR EQUIPE DE L'HYDRAULIQUE DE POSITIONNEMENT

- Les bras de l'hydraulique permettent de régler la profondeur demandée des socs, où le levier de commande de l'hydraulique est mis à la même position (butée) lors de l'enfouissement répété. Le dernier élément à régler est la tige du troisième point, de façon à ce que le châssis de la machine en position de travail soit perpendiculaire au plan du sol (fig. 5).

TRACTEUR EQUIPE DE L'HYDRAULIQUE FLOTTANTE ET DE FORCE

- En cas de tracteurs équipés de l'hydraulique de force ou flottante, l'enfouissement de la machine est réglé par la longueur de la tige du troisième point et par le réglage de la position des roues de copiage. Le châssis de la machine doit être perpendiculaire au plan du sol (fig. 5).

Fig. 5 - Réglage des organes de travail



- 1 – Attelage trois points
- 2 – Vis de réglage des roues de copiage
- 3 – Roues de copiage du terrain
- 4 – Bras de l'hydraulique du tracteur

11 ENTRETIEN ET RÉPARATIONS DE LA MACHINE



Respectez les consignes de sécurité relatives aux soins et à l'entretien.

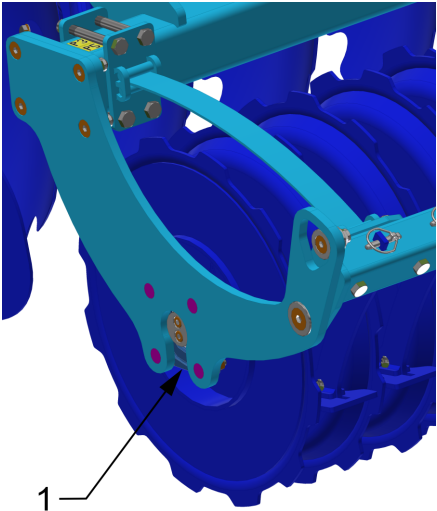
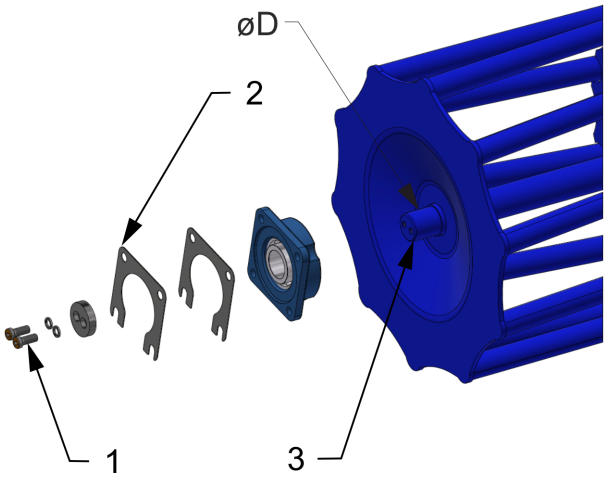
- Lorsqu'il est nécessaire de souder lors d'une réparation alors que la machine est attelée au tracteur, il est nécessaire que les câbles d'alimentation de l'alternateur et de l'accumulateur du tracteur soient débranchés.
- Avant toute utilisation de la machine, puis en fonction du besoin, contrôlez le serrage de tous les assemblages par vis ou autres.
- Contrôlez en continu l'usure des éléments de travail de la machine, éventuellement remplacez ces éléments de travail usagés par des neufs.
- Le réglage, le nettoyage et le graissage de la machine peuvent être réalisés uniquement lorsque la machine est au repos (c'est-à-dire, la machine est arrêtée et ne fonctionne pas)
- Lors du travail sur la machine levée, utilisez des dispositifs d'appui adéquats, placés dans des endroits marqués ou dans des endroits convenant à cet effet.
- Lors du réglage, le nettoyage, l'entretien et les réparations sur la machine, bloquez les parties de la machine pouvant chuter ou autrement menacer le conducteur.
- Pour accrocher la machine lors de la manipulation à l'aide d'un dispositif de levage, utilisez uniquement les endroits marqués par des étiquettes autocollantes comportant la marque de la chaîne 
- En cas de panne ou d'endommagement de la machine, coupez immédiatement le moteur et protégez-le contre une remise en marche, bloquez la machine contre le déplacement — seulement après vous pouvez procéder à la suppression de la panne.
- Utilisez lors des réparations de la machine uniquement les pièces détachées d'origine, les outils et les accessoires de protection adéquats.
- Contrôlez régulièrement la pression dans les pneus de la machine et l'état des pneus. Faites réaliser les réparations nécessaires des pneus par un atelier spécialisé.
- Contrôlez le serrage des parties mécaniques vissées après les 20 premières heures de service.
- Graissez les endroits marqués selon le plan de graissage (chapitre 13).
- Les organes de travail de la machine sont munis de couches soudées de métal dur. Après l'usure du métal dur, il est possible de remplacer ces couches par des neuves, si l'état des organes de travail le permet.
- Maintenez la machine propre.



N'utilisez pas de nettoyeur à haute pression ou de jet d'eau direct pour nettoyer les roulements et les cylindres hydrauliques. Les joints et les roulements ne sont pas étanches lors d'une pression trop importante.

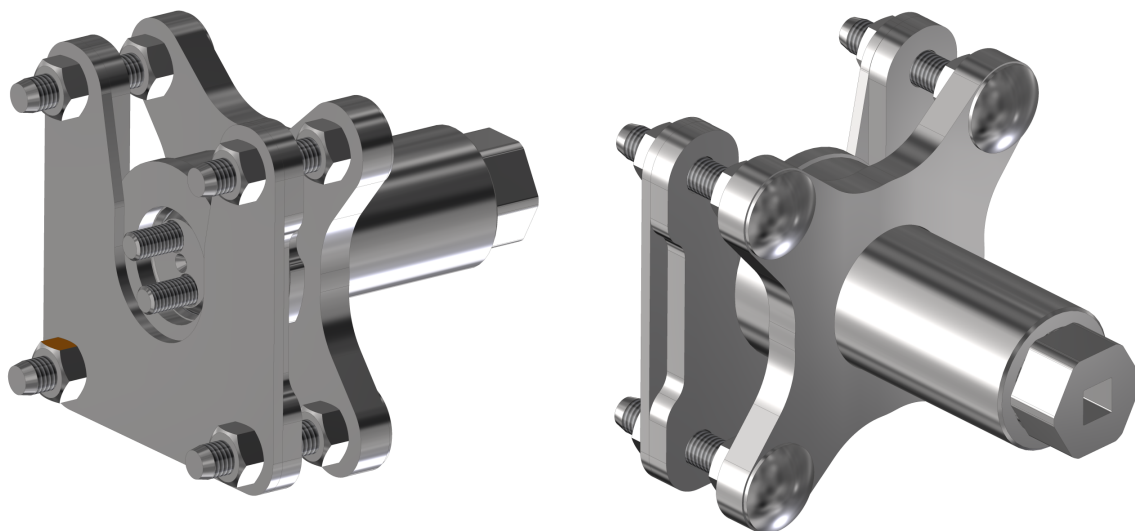
11.1 Remplacement des paliers des rouleaux de travail

- Respectez toujours lors du remplacement des paliers des rouleaux les règles et les instructions de sécurité.
- Lors du remplacement des paliers des rouleaux, la machine doit être attelée au tracteur conformément au chapitre „8.1.“. Au cours du remplacement des paliers des rouleaux, le moteur du tracteur doit être arrêté et le conducteur ou le dépanneur doit empêcher l'accès au tracteur aux personnes non autorisées.
- Le remplacement des paliers des rouleaux doit être effectué sur une surface solide et droite et la machine doit être au repos.

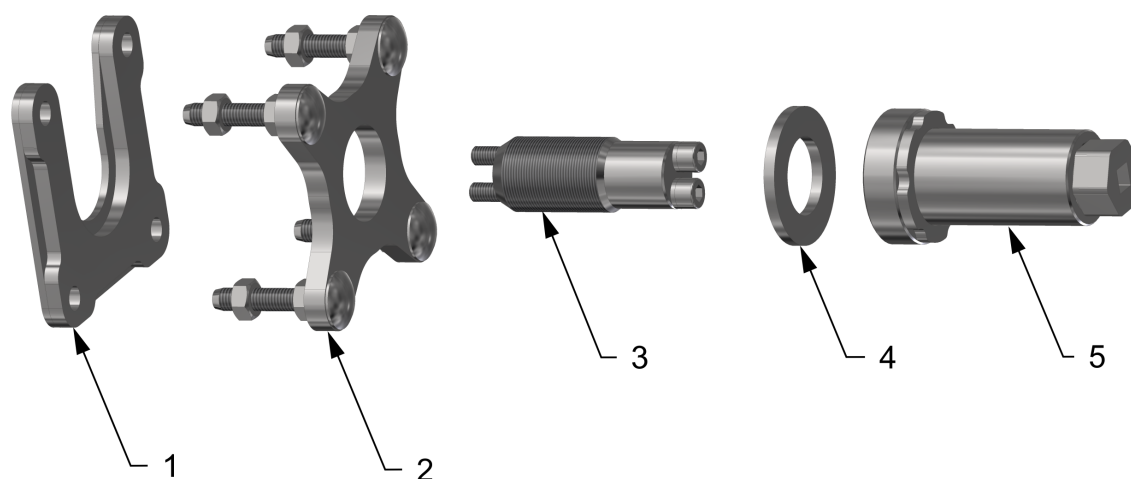
	
1 – Palier du rouleau	1 – Vis 2 – Plaques d'ecartement 3 – Axe du rouleau $\varnothing D$ – 40 mm – Vis M10 (50 Nm) / M8 (20 Nm) $\varnothing D$ – 45 mm – Vis M12 (86 Nm) / M10 (20 Nm) $\varnothing D$ – 50 mm – Vis M12 (86 Nm) / M10 (20 Nm) $\varnothing D$ – 60 mm – Vis M12 (86 Nm) / M10 (20 Nm)

11.1.1 Utilisation du dispositif de démontage et de montage des paliers

- L'emplacement de l'équipement sur la machine est indiqué dans le catalogue des pièces détachées.



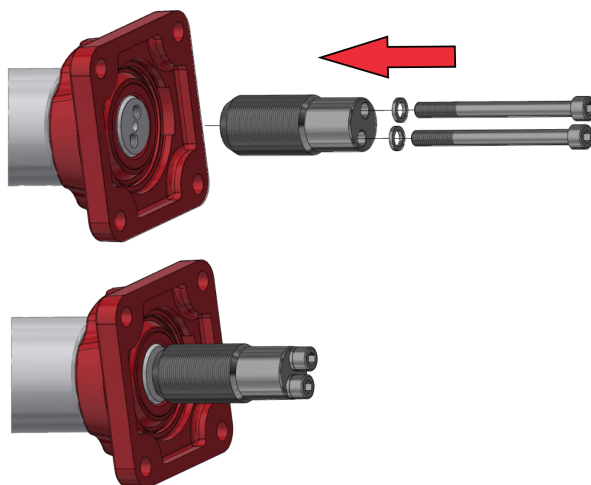
Pièces du dispositif



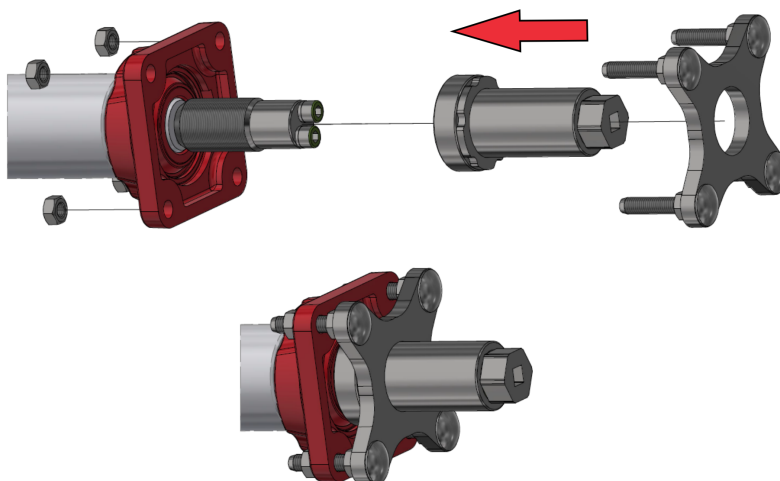
- 1 – Pièce pour le démontage de la bague de palier
- 2 – Pièce pour le démontage du palier ou de la bague de palier
- 3 – Axe du dispositif + vis
- 4 – Rondelle
- 5 – Corps du dispositif

11.1.1.1 Démontage du palier complet

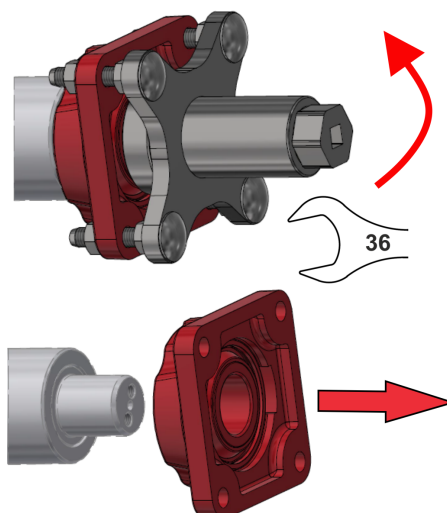
- Procédé:
 1. Mise en place et vissage de l'axe du dispositif sur l'axe du cylindre



2. Vissage du corps du dispositif, mise en place de la pièce pour le démontage du palier et fixation au palier à l'aide des écrous



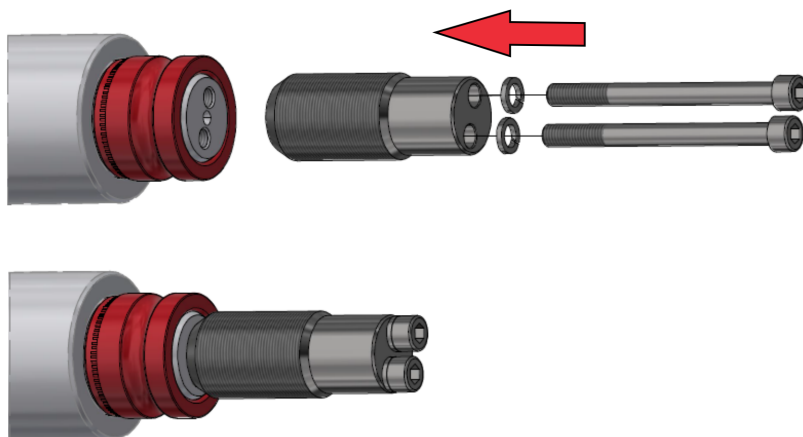
3. Démontage du palier en vissant le corps du dispositif à l'aide de la clé 36



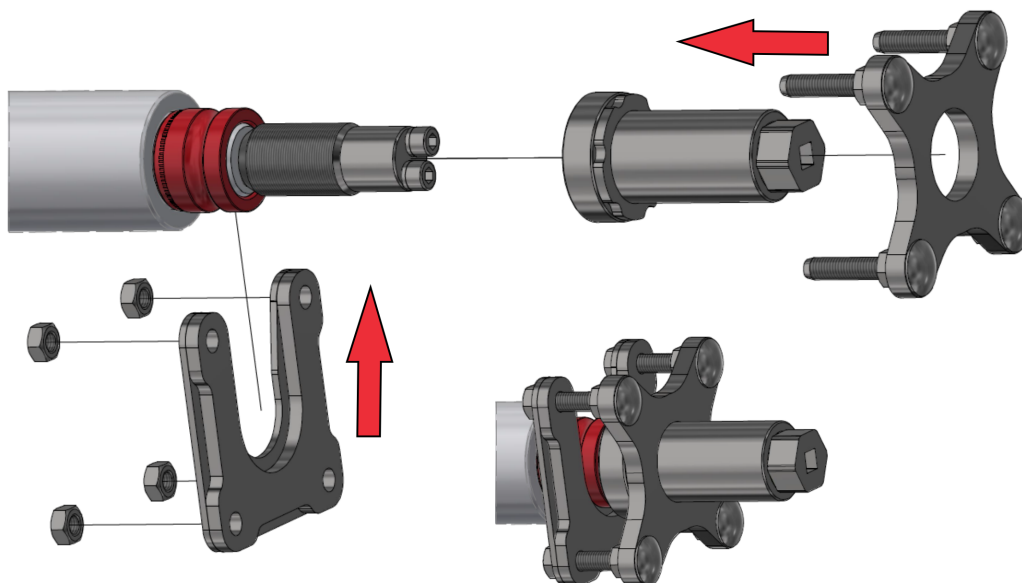
11.1.1.2 Démontage de la bague uniquement

- Procédé:

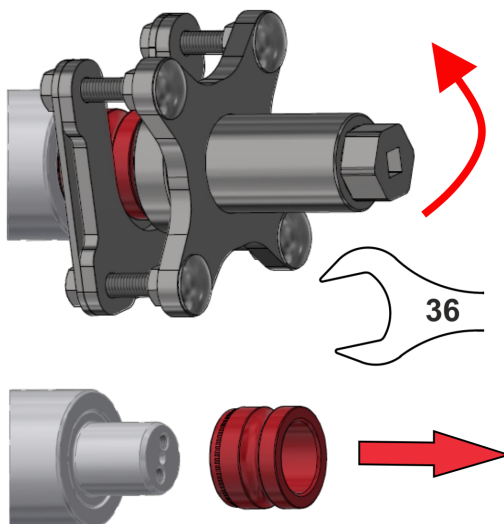
1. Mise en place et vissage de l'axe du dispositif sur l'axe du cylindre



2. Vissage du corps du dispositif, mise en place de la pièce pour le démontage du palier, mise en place de la pièce pour le démontage de la bague et fixation à l'aide des écrous



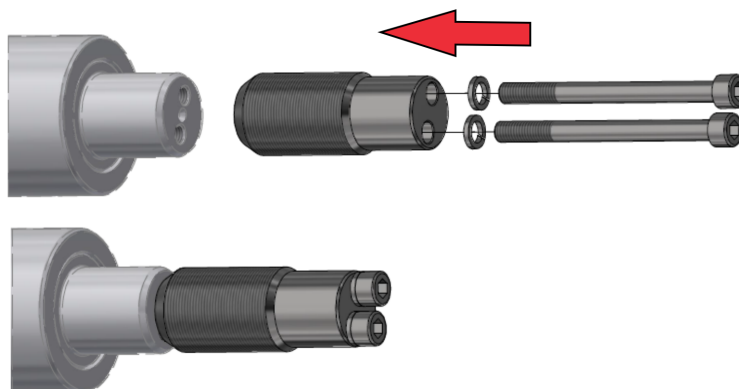
3. Démontage de la bague en vissant le corps du dispositif à l'aide de la clé 36



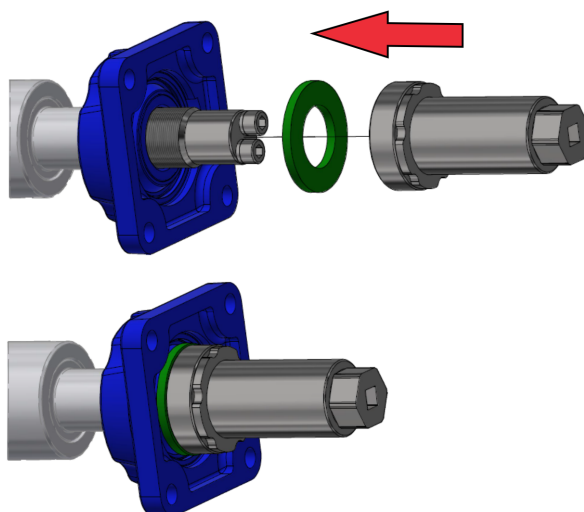
11.1.1.3 Montage des paliers sur les axes

- Procédé:

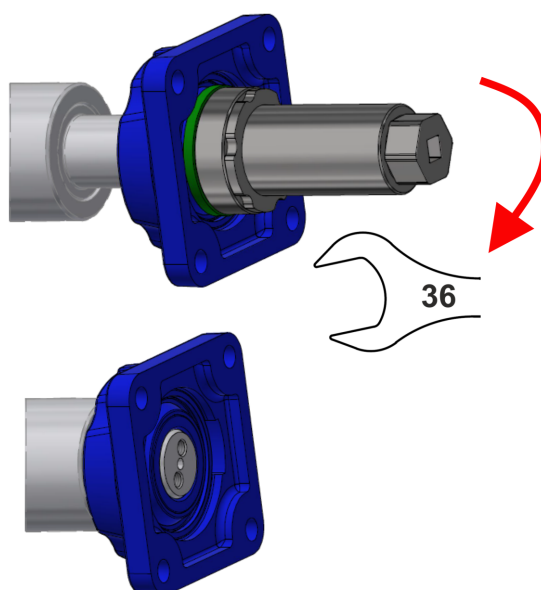
1. Mise en place et vissage de l'axe du dispositif sur l'axe du cylindre



2. Mise en place du palier + rondelle et vissage du corps du dispositif



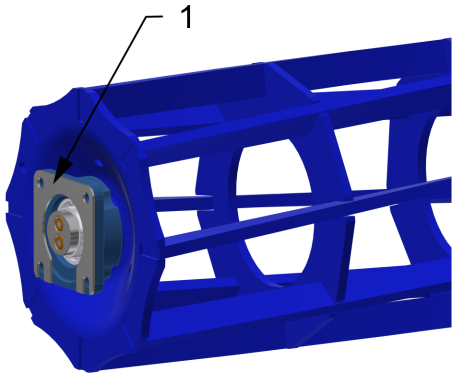
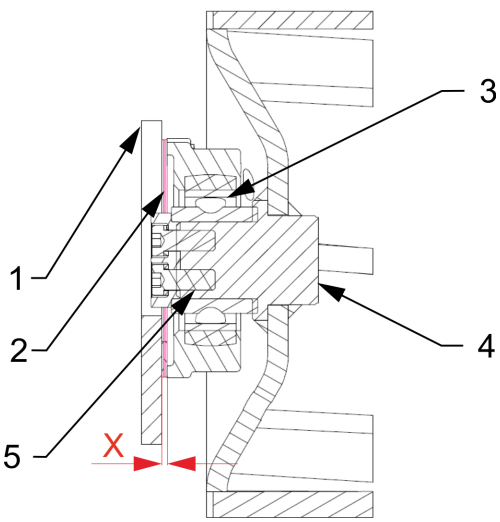
3. Montage du palier en vissant le corps du dispositif à l'aide de la clé 36



11.1.2 Utilisation des plaques d'ecartement

Les plaques d'écartement servent à délimiter les tolérances de fabrication. Par conséquent, elles peuvent ne pas être utilisées.

- Fixez les corps de palier aux rouleaux
- Sortez le rouleau avec les paliers entre les parois latérales du cadre et évaluez s'il est nécessaire d'utiliser les PLAQUES D'ECARTEMENT

	
1 – Plaques d'ecartement	1 – Paroi laterale du cadre 2 – Plaques d'ecartement 3 – Corps de palier 4 – Axe du rouleau 5 – Vis Parametre "X" = un espace est créé? OUI = Utilisez les plaques d'ecartement NON = N'utilisez pas les plaques d'ecartement

12 RANGEMENT DE LA MACHINE

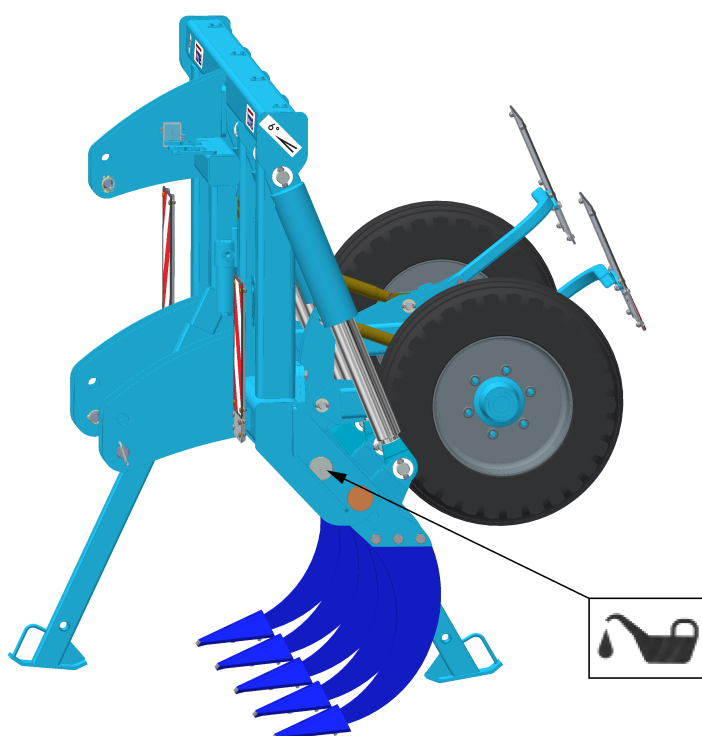
Mise hors service de la machine pour une durée prolongée :

- Placez la machine sur un support droit et solide avec une capacité de charge suffisante.
- Avant la mise hors service, l'opérateur est obligé de débarrasser la machine des impuretés et de la conserver de façon à éviter tout endommagement de la machine. Il est nécessaire de porter une attention particulière à tous les endroits de graissage et de les graisser conformément au plan de graissage.
- L'opérateur doit mettre la machine hors service en position de travail, c'est-à-dire, la machine repose sur les socs et est soutenue par des pattes d'appui bloquées (à l'aide des axes) dans des locaux couverts. L'opérateur doit protéger la machine contre tout déplacement accidentel.
- L'opérateur est obligé d'empêcher l'accès à la machine à toute personne non autorisée.

13 PLAN DE GRAISSAGE DE LA MACHINE

- Respectez les consignes de sécurité lors de l'entretien de la machine et son graissage.

ENDROIT DE GRAISSAGE	INTERVALLE	PRODUIT DE GRAISSAGE
Épingles	Tous les jours, toujours avant l'utilisation de la machine. Toujours à la fin de la saison et avant la mise hors service de la machine. Toujours avant la mise hors service de la machine (pour la période où la machine est mise hors service et ne travaille pas).	Graisse plastique



Manipulation des graisses:

- Protégez-vous du contact direct avec les huiles en portant des gants ou en appliquant des crèmes de protection.
- Lavez soigneusement les traces d'huile sur la peau à l'eau chaude et au savon. Ne nettoyez pas la peau avec de l'essence, du gasoil ou avec d'autres dissolvants.
- L'huile est toxique. Si vous en avez avalé, consultez immédiatement un médecin.
- Protège les lubrifiants des enfants

14 PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

- Contrôlez régulièrement l'étanchéité du système hydraulique.
- Remplacez préventivement ou réparez les tuyaux hydrauliques ou d'autres parties du système hydraulique présentant des signes d'endommagement avant une fuite d'huile.
- Contrôlez l'état des tuyaux hydrauliques et remplacez-les à temps. La durée de vie des tuyaux hydrauliques inclut également la durée de stockage.
- Manipulez les huiles et les graisses selon les lois et règles en vigueur relatives aux déchets.

15 LIQUIDATION DE LA MACHINE EN FIN DE VIE

- L'exploitant doit veiller à séparer lors de la liquidation les pièces en acier et les pièces comportant l'huile hydraulique ou la graisse.
- L'exploitant doit découper les pièces en acier en respectant les règles de sécurité et les déposer dans un centre de ramassage des matières premières secondaires. En ce qui concerne les autres pièces, il doit procéder selon les lois en vigueur relatives aux déchets.

16 SERVICES DE DÉPANNAGE ET CONDITIONS DE GARANTIE

16.1 Service de dépannage

Le service de dépannage est assuré par un représentant commercial après la consultation avec le fabricant ou par le fabricant lui-même. Les pièces détachées sont disponibles chez les vendeurs individuels par l'intermédiaire d'un réseau de vente sur tout le territoire de la république. Utilisez les pièces détachées uniquement selon le catalogue de pièces détachées édité officiellement par le fabricant.

16.2 Garantie

1. Le fabricant octroie une garantie de 24 mois pour les pièces suivantes : cadre principal, essieu et timon de la machine. En ce qui concerne les autres parties de la machine, le fabricant octroi une garantie de 12 mois. La garantie prend effet le jour de vente de la nouvelle machine au consommateur (utilisateur) final.
2. La garantie couvre les vices cachés apparaissant pendant la garantie lors d'une utilisation correcte de la machine à condition de respecter les conditions indiquées dans le mode d'emploi.
3. La garantie ne s'applique pas aux pièces détachées d'usure, c'est-à-dire à l'usure mécanique courante des pièces de remplacement des parties de travail (socs, arêtes, etc.).
4. La garantie ne s'applique pas aux conséquences indirectes consécutives à un endommagement éventuel, par exemple, sur la réduction de la durée de vie, etc.
5. La garantie est liée à la machine et ne cesse pas suite au changement de propriétaire.
6. La garantie est limitée au démontage et au montage, éventuellement au remplacement ou à la réparation de la pièce défectueuse. La décision de changer ou de réparer la pièce défectueuse appartient à l'atelier contractuel Farmet.
7. Pendant la garantie, seul un technicien agréé du fabricant est autorisé à réaliser les réparations ou d'autres interventions sur la machine, faute de quoi la garantie ne sera pas reconnue. Cette disposition ne s'applique pas au remplacement des pièces détachées d'usure (voir point 3).
8. La garantie est conditionnée par l'utilisation des pièces détachées d'origine du fabricant.

98/049/06

☒ **ES PROHLÁŠENÍ O SHODĚ**
☐ **CE CERTIFICATE OF CONFORMITY**
☐ **EG-KONFORMITÄTSERKLÄRUNG**
☐ **DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ**
☐ **СЕРТИФИКАТ СООТВЕТСТВИЯ ЕС**
☐ **DEKLARACJA ZGODNOŚCI WE**

1. ☒ My ☐ We ☐ Wir ☐ Nous ☐ Мы ☐ My: **Farmet a.s.**
 Jiřínková 276
 552 03 Česká Skalice
 Czech Republic
 DIČ: CZ46504931
 Tel/Fax: 00420 491 450136

☒ Vydávám na vlastní zodpovědnost toto prohlášení. ☐ Hereby issue, on our responsibility, this Certificate. ☐ Geben in alleiniger Verantwortung folgende Erklärung ab. ☐ Publiions sous notre propre responsabilité la déclaration suivante. ☐ Под свою ответственность выдаем настоящий сертификат. ☐ Wydajemy na własną odpowiedzialność niniejszą Deklarację Zgodności.

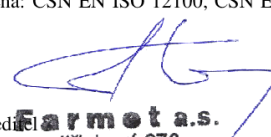
2. ☒ Strojní zařízení: - název : **Hlubkový kypřič**
☐ Machine: - name : **Depth cultivator**
☐ Fabrikat: - Bezeichnung : **Tiefengrubber**
☐ Machinerie: - dénomination : **Déchaumeuses de profondeur**
☐ Сельскохозяйственная машина: - наименование : **Глубинный культиватор**
☐ Urządzenie maszynowe: - nazwa : **Pogłębiacz orki**
- typ, type : **DG 3 N**
 - model, modèle : **DG 3 N**
☒ výrobní číslo :
☐ serial number
☐ Fabriknummer
☐ n° de production
☐ заводской номер
☐ numer produkcyjny

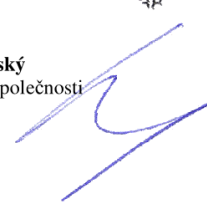
3. ☒ Příslušná nařízení vlády: č.176/2008 Sb. (směrnice 2006/42/ES). ☐ Applicable Governmental Decrees and Orders: No.176/2008 Sb. (Directive 2006/42/CE). ☐ Einschlägige Regierungsverordnungen (NV): Nr.176/2008 Slg. (Richtlinie 2006/42/EG). ☐ Décrets respectifs du gouvernement: n°.176/2008 du Code (directive 2006/42/CE). ☐ Соответствующие постановления правительства: № 176/2008 Сб. (инструкция 2006/42/ЕС). ☐ Odpowiednie rozporządzenia rządowe: nr 176/2008 Dz.U. (Dyrektywa 2006/42/WE).

4. ☒ Normy s nimiž byla posouzena shoda: ☐ Standards used for consideration of conformity: ☐ Das Produkt wurde gefertigt in Übereinstimmung mit folgenden Normen: ☐ Normes avec lesquelles la conformité a été évaluée: ☐ Нормы, на основании которых производилась сертификация: ☐ Normy, według których została przeprowadzona ocena: ČSN EN ISO 12100, ČSN EN ISO 4254-1.

☒ Schválil ☐ Approve by dne: 01.06.2012
☐ Bewilligen ☐ Approuvé

☐ Утвердил ☐ Uchwalit

p. Gavlas Dušan
 technický ředitel 
Farmet a.s.
 Jiřínková 276
 552 03 Česká Skalice
 DIČ CZ46504931
 38

Ing. Karel Žďárský
 generální ředitel společnosti
 General Manager 

V České Skalici dne: 01.06.2012

98/048/06

☒ **ES PROHLÁŠENÍ O SHODĚ**
☒ **CE CERTIFICATE OF CONFORMITY**
☒ **EG-KONFORMITÄTSERKLÄRUNG**
☒ **DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ**
☒ **СЕРТИФИКАТ СООТВЕТСТВИЯ ЕС**
☒ **DEKLARACJA ZGODNOŚCI WE**

1. ☒ My ☒ We ☐ Wir ☐ Nous ☐ Мы ☐ My: **Farmet a.s.**
 Jiřínková 276
 552 03 Česká Skalice
 Czech Republic
 DIČ: CZ46504931
 Tel/Fax: 00420 491 450136

☒ Vydávám na vlastní zodpovědnost toto prohlášení. ☐ Hereby issue, on our responsibility, this Certificate. ☐ Geben in alleiniger Verantwortung folgende Erklärung ab. ☐ Publiions sous notre propre responsabilité la déclaration suivante. ☐ Под свою ответственность выдаем настоящий сертификат. ☐ Wydajemy na własną odpowiedzialność niniejszą Deklarację Zgodności.

2. ☒ Strojní zařízení: - název : **Hlubkový kypřič**
☐ Machine: - name : **Depth cultivator**
☐ Fabrikat: - Bezeichnung : **Tiefengrubber**
☐ Machinerie: - dénomination : **Déchaumeuses de profondeur**
☐ Сельскохозяйственная машина: - наименование : **Глубинный культиватор**
☐ Urządzenie maszynowe: - nazwa : **Pogłębiacz orki**

☐ - typ, type : **DG 5 N**
☐ - model, modèle : **DG 5 N**
☒ - výrobní číslo :
☐ - serial number
☐ - Fabriknummer
☐ - n° de production
☐ - заводской номер
☐ - numer produkcyjny

3. ☒ Příslušná nařízení vlády: č.176/2008 Sb. (směrnice 2006/42/ES). ☐ Applicable Governmental Decrees and Orders: No.176/2008 Sb. (Directive 2006/42/CE). ☐ Einschlägige Regierungsverordnungen (NV): Nr.176/2008 Slg. (Richtlinie 2006/42/EG). ☐ Décrets respectifs du gouvernement: n°.176/2008 du Code (directive 2006/42/CE). ☐ Соответствующие постановления правительства: № 176/2008 Сб. (инструкция 2006/42/EC). ☐ Odpowiednie rozporządzenia rządowe: nr 176/2008 Dz.U. (Dyrektywa 2006/42/WE).

4. ☒ Normy s nimiž byla posouzena shoda: ☐ Standards used for consideration of conformity: ☐ Das Produkt wurde gefertigt in Übereinstimmung mit folgenden Normen: ☐ Normes avec lesquelles la conformité a été évaluée: ☐ Нормы, на основании которых производилась сертификация: ☐ Normy, według których została przeprowadzona ocena: ČSN EN ISO 12100, ČSN EN ISO 4254-1.

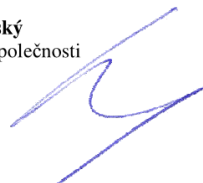
☒ Schválil ☐ Approve by dne: 01.06.2012
☐ Bewilligen ☐ Approuvé
☐ Утвердил ☐ Uchwalił

p. Gavlas Dušan
 technický ředitel
 Technical director


Farmet a.s.
 Jiřínková 276
 552 03 Česká Skalice
 DIČ CZ46504931
 38

V České Skalici dne: 01.06.2012

Ing. Karel Žďárský
 generální ředitel společnosti
 General Manager



2017/003/01

(CZ) ES PROHLÁŠENÍ O SHODĚ
 (GB) CE CERTIFICATE OF CONFORMITY
 (D) EG-KONFORMITÄTSERKLÄRUNG
 (F) DÉCLARATION CE DE CONFORMITÉ
 (RU) СЕРТИФИКАТ СООТВЕТСТВИЯ ЕС
 (PL) DEKLARACJA ZGODNOŚCI WE

1. (CZ) My (GB) We (D) Wir (F) Nous (RU) Мы (PL) My: **Farmet a.s.**
 Jiřínková 276
 552 03 Česká Skalice
 Czech Republic
 DIČ: CZ46504931
 Tel/Fax: 00420 491 450136

(CZ) Vydávám na vlastní zodpovědnost toto prohlášení. (GB) Hereby issue, on our responsibility, this Certificate. (D) Geben in alleiniger Verantwortung folgende Erklärung ab. (F) Publiions sous notre propre responsabilité la déclaration suivante. (RU) Под свою ответственность выдаем настоящий сертификат. (PL) Wydajemy na własną odpowiedzialność niniejszą Deklarację Zgodności.

2. (CZ) Strojní zařízení: - název : **Hlubkový kypřič**
 (GB) Machine: - name : **Depth cultivator**
 (D) Fabrikat: - Bezeichnung : **Tiefengrubber**
 (F) Machinerie: - dénomination : **Déchaumeuses de profondeur**
 (RU) Сельскохозяйственная машина: - наименование : **Глубинный культиватор**
 (PL) Urządzenie maszynowe: - nazwa : **Pogłębiacz orki**
- typ, type : **DG 7 N**
 - model, moděle : **DG 7 N**
 - (CZ) výrobní číslo :
 - (GB) serial number
 - (D) Fabriknummer
 - (F) n° de production
 - (RU) заводской номер
 - (PL) numer produkcyjny

3. (CZ) Příslušná nařízení vlády: č.176/2008 Sb. (směrnice 2006/42/ES). (GB) Applicable Governmental Decrees and Orders: No.176/2008 Sb. (Directive 2006/42/CE). (D) Einschlägige Regierungsverordnungen (NV): Nr.176/2008 Slg. (Richtlinie 2006/42/EG). (F) Décrets respectifs du gouvernement: n°.176/2008 du Code (directive 2006/42/CE). (RU) Соответствующие постановления правительства: № 176/2008 Сб. (инструкция 2006/42/ЕС). (PL) Odpowiednie rozporządzenia rządowe: nr 176/2008 Dz.U. (Dyrektywa 2006/42/WE).

4. (CZ) Normy s nimiž byla posouzena shoda: (GB) Standards used for consideration of conformity: (D) Das Produkt wurde gefertigt in Übereinstimmung mit folgenden Normen: (F) Normes avec lesquelles la conformité a été évaluée: (RU) Нормы, на основании которых производилась сертификация: (PL) Normy, według których została przeprowadzona ocena: ČSN EN ISO 12100, ČSN EN ISO 4254-1.

(CZ) Schválil (GB) Approve by dne: 01.09.2017
 (D) Bewilligen (F) Approuvé
 (RU) Утвердил (PL) Uchwalil

Ing. Tomáš Smola
 technický ředitel
 Technical director


Farmet a.s.
 Jiřínková 276
 552 03 Česká Skalice
 DIČ CZ46504931
 59

V České Skalici dne: 01.09.2017

Ing. Karel Žďárský
 generální ředitel společnosti
 General Manager

